# Les dallages industriels en béton - Usage industriel (8) : adjuvants

Février 2025

L'adjuvant est un produit incorporé au moment du malaxage du béton, avec un dosage inférieur ou égal à 5 % en masse du poids de ciment du béton. Il convient de respecter les consignes spécifiées dans les fiches techniques des producteurs et les fiches de données de sécurité associées aux produits mis en œuvre.

# Adjuvant type PCE/PCP

Dans le cas d'utilisation d'adjuvant de type PCE/PCP (=polycarboxylates), un dosage maximal en adjuvant de 1 % du poids de ciment est autorisé.

### Planche d'essais préalables

A moins que des expériences réussies sur des ouvrages similaires aient été réalisées précédemment, il faut réaliser une planche d'essai préalable dans le cas d'une finition surfacée mécaniquement.

Cette planche doit être représentative de l'exécution du dallage, incluant les fibres et la couche d'usure éventuelles – dimensions correspondant à une charge BPE "exploitation exhaustive des pesées" au sens du référentiel de la marque NF 033.

Pour rappel : le volume minimal de chaque gâchée est au moins de 0,5 m³. La charge minimale sera au moins égale à la moitié de la capacité nominale du malaxeur.

L'adjuvant est utilisé pour modifier les propriétés du béton, à l'état frais et/ou durci. Chaque adjuvant est défini par une fonction principale et une seule, mais il peut présenter une ou plusieurs fonctions secondaires.

Ces trois catégories d'adjuvants bénéficient du marquage CE.

## A. Les adjuvants modificateurs de la rhéologie du béton :

- plastifiants réducteurs d'eau ;
  superplastifiants hauts réducteurs d'eau.

# B. Les adjuvants modificateurs de prise et de durcissement :

- accélérateurs de prise;
  accélérateurs de durcissement;
  retardateurs de prise.

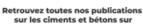
## C. Les autres adjuvants normalisés :

- hydrofuges de masse ;
- entraîneurs d'air ; rétenteurs d'eau



Guide Dallages industriels en béton

Cimbéton, SNBPE, UNESI, SNBP, SYNAD



Consultez les derniers projets publiés Accédez à toutes nos archives Abonnez-vous et gérez vos préférences Soumettez votre projet

Article imprimé le 04/11/2025 © infociments.fr